

CODE DE VIE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE

Mission jeunesse

Le Centre communautaire Pierre-Lemaire a pour mission de permettre aux jeunes provenant de tous les milieux de socialiser et de s'épanouir dans un milieu **sécuritaire** et **respectueux** adapté à leurs différents besoins. Le CCPL prône le bien-être et le développement global de l'enfant dans un contexte de loisir stimulant basé sur la découverte de soi et de ses intérêts.

Devoirs et responsabilités des parents

- 1- **Venir chercher son enfant dans un délai raisonnable**
 - a. Lorsque l'enfant présente des signes et symptômes laissant croire qu'un risque de contamination est possible pour les autres (nausée, fièvre, etc.)
 - b. Lorsque l'enfant adopte des comportements violents, agressifs ou dangereux
- 2- **Collaborer avec l'équipe du CCPL**
 - a. Inscrire l'enfant avant le début de toutes activités et nous informer de toutes conditions particulières le concernant
 - b. Accompagner son enfant lors des débuts et fins de journée
 - c. Adhérer aux mesures mises en place

Devoirs et responsabilités des jeunes

- 1- **Adopter des comportements sécuritaires et pacifiques**
 - a. Marcher lors des déplacements
 - b. Éviter les contacts physiques brusques (bataille, etc.)
 - c. Bannir les contacts à caractères sexuels
 - d. S'abstenir de lancer des objets dans le but de blesser
 - e. Utiliser les installations de manière sécuritaire
 - f. Dénoncer les comportements inadéquats
 - g. Demander de l'aide, au besoin, pour la résolution de conflit
- 2- **Utiliser un langage approprié et respectueux envers tous**
 - a. Bannir les injures, les moqueries et les jurons
 - b. Bannir le langage non verbal inapproprié (doigts d'honneur, etc.)
- 3- **Respecter les consignes**
 - a. Demander la permission de l'adulte avant un déplacement
 - b. S'adapter aux exigences des routines de groupe
 - c. Aviser un adulte avant son départ
- 4- **Prendre soin du matériel mis à disposition et des lieux**
 - a. S'abstenir de lancer des objets dans le but de briser du matériel ou l'environnement
 - b. Éviter d'apporter des objets de la maison
 - c. Identifier les objets personnels apportés nécessaires aux activités du CCPL
 - d. Ramasser les objets utilisés

Les employés du Centre communautaire Pierre-Lemaire s'engagent à encadrer les jeunes afin que ceux-ci sachent de quelle façon se comporter dans différents contextes. Les interventions sont orientées vers l'éducation des comportements attendus.

